



L'ÉCOLE
DE LA BRYOLOGIE

2
0
2
6

Bryophytes de France
**CATALOGUE
DE FORMATIONS**



L'École de la Bryologie

La maîtrise des bryophytes, du terrain au microscope
La première structure en France entièrement dédiée à la formation professionnelle continue en bryologie.

Une expertise unique

L'École s'appuie sur plus de trente années d'expérience en taxonomie, écologie et terrain. Elle est portée par la SARL Pépin-Hugonnot, bureau d'études reconnu pour ses travaux bryologiques en France et à l'étranger.



Des moyens techniques dédiés à la formation

Un ensemble pédagogique rare en France :

- un herbier de plus de 30 000 spécimens
- une bibliothèque de référence comptant plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages et de publications
- une salle de formation équipée de dix postes optiques

Chaque stagiaire dispose d'un microscope et d'une loupe binoculaire, permettant un apprentissage individuel par la pratique.

Une pédagogie fondée sur la pratique

Notre objectif est de former des naturalistes capables d'observer et d'identifier les bryophytes selon une approche scientifique dans le cadre des études écologiques et naturalistes.

Chaque formation associe systématiquement :

- le terrain : observation, collecte raisonnée, caractérisation des habitats
- le laboratoire : microscopie, identification, clés, systématique
- l'analyse écologique : diagnostic, espèces protégées, habitats naturels

Les compétences acquises sont mobilisées en bureau d'études et dans les pratiques de gestion des habitats.



Une équipe de bryologues reconnus

Les enseignements sont assurés par Vincent Hugonnot, Florine Pépin, Jean-Baptiste Gibout et Tom Coupeau.

Leur expertise couvre entre autres:

- la taxonomie,
- la floristique,
- la phytosociologie,
- la biogéographie,
- la conservation.



Une formation professionnelle structurée

L'École propose des modules conçus pour répondre aux besoins des bureaux d'études et gestionnaires :

- identification de groupes taxonomiques,
- espèces protégées,
- habitats forestiers,
- milieux tourbeux,
- bioindication par les bryophytes

Les groupes restreints (8 stagiaires au maximum) garantissent un accompagnement individualisé

Qualité et financement

L'École de la Bryologie est portée par la SARL Pépin-Hugonnot, organisme de formation certifié Qualiopi, attestant de la conformité aux exigences nationales en matière de qualité des actions de formation.

Cette certification rend les formations finançables par les OPCO.

Organisme de formation déclaré sous le numéro 84430382543.

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Rejoindre l'École

Choisir l'École de la Bryologie, c'est accéder à une formation immersive, rigoureuse et scientifique, destinée à celles et ceux qui veulent faire de la bryologie une compétence professionnelle essentielle et maîtrisée.

Programme 2026

Février

23-27 février 2026

- Initiation bryologique niveau 1 : Fondamentaux de la bryologie (4 jours) p.5

Mars

02-06 mars 2026

- BRYOPHYTES PROTÉGÉES
Buxbaumia viridis et *Dicranum viride* (4 jours) p.6

Août

17-21 août 2026

- Les Sphaignes niveau 1 – Reconnaissance et bio-indication (4 jours) p.7

24-28 août 2026

- BRYOPHYTES PROTÉGÉES
Hamatocaulis vernicosus
et bryophytes des tourbières basses (4 jours) p.8

Octobre

05-08 octobre 2026

- BRYOPHYTES PROTÉGÉES
Orthotrichum rogeri et Orthotrichaceae (3 jours) p.9

Novembre

16-20 novembre 2026

- BRYOPHYTES PROTÉGÉES
Buxbaumia viridis et *Dicranum viride* (4 jours) p.6

Décembre

07-10 décembre 2026

- Initiation bryologique niveau 1 : Fondamentaux de la bryologie (4 jours) p.5



Initiation bryologique niveau 1 : Fondamentaux de la bryologie

23-27
février 2026
28h

07-10
décembre 2026
28h

La formation « Initiation à la bryologie » répond à un **besoin stratégique pour les bureaux d'études et les professionnels de l'environnement** : disposer de **bases solides et maîtrisées** pour intégrer les bryophytes dans les **diagnostics écologiques et les dossiers réglementaires**. Dans un contexte où les **exigences de précision, de traçabilité et de justification scientifique** sont de plus en plus fortes, l'approche approximative ou fragmentaire de ces groupes n'est plus suffisante.

Cette formation a été pensée comme un **socle indispensable**, permettant de **structurer durablement les compétences** en bryologie. Elle apporte les **clés de lecture nécessaires** pour comprendre les caractères morphologiques, les cycles biologiques et le vocabulaire technique, sans lesquels l'**identification fiable, la détection d'espèces à enjeu et l'interprétation écologique** restent fragiles. En posant ces fondations, elle **sécurise les pratiques de terrain, renforce la qualité des diagnostics et prépare efficacement l'accès à des niveaux de formation plus spécialisés**, dans une logique professionnelle exigeante et cohérente.

Objectifs pédagogiques

le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les bases morphologiques indispensables à une détermination fiable, afin de garantir la fiabilité des identifications des taxons patrimoniaux ou protégés et de limiter les risques de confusion.
- Appréhender le cycle de vie des bryophytes pour améliorer la détectabilité des espèces à enjeu selon les contextes saisonniers et les conditions de prospection.
- Utiliser un vocabulaire technique précis et partagé, adapté à la rédaction de diagnostics, d'études d'impact et de dossiers réglementaires.

Contenu de la formation

- Introduction aux bryophytes.
- Morphologie de base (tiges, feuilles, nervure, cellules, etc).
- Cycle de vie (gamétophyte et sporophyte).
- Vocabulaire et repères essentiels.
- Exercices pratiques sur matériel frais et sec.

Méthodes pédagogiques

- Alternance de cours théoriques, de manipulations au laboratoire (loupe binoculaire et microscope), et de terrain;
- Mise en situation pratique avec exercices en autonomie progressive.

Méthodes d'évaluation

- Exercice final de reconnaissance (matériel frais/sec et détermination in situ) ;
- Attestation de formation avec mention des compétences acquises.

Publics concernés

- Chargés d'études naturalistes
- Chargés de mission biodiversité
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bénévoles associatifs

Pré-requis

- Bases en botanique générale et en écologie des milieux naturels.
- Capacité à utiliser une loupe de terrain et à manipuler du matériel d'observation simple.
- Notions préalables en bryologie non indispensables pour ce premier niveau.



Formulaire d'inscription :

<https://forms.gle/Z4jQsZmWCywevPqs5>

Frais pédagogiques

Grille tarifaire fournie sur demande

Lieu de formation

Ecole de la Bryologie, Blassac,
43380 Haute-Loire

Clôtures des inscriptions

10 février 2026 et 17
novembre 2026

Nombre de participants

8 maximum*

16-20
novembre 2026
28h

02-06
mars 2026
28h

BRYOPHYTES PROTÉGÉES

Buxbaumia viridis & *Dicranum viride*

La formation dédiée à *Buxbaumia viridis* et *Dicranum viride* répond à **un enjeu opérationnel pour les bureaux d'études** confrontés à des contextes forestiers à forte sensibilité réglementaire. Ces deux espèces protégées font l'objet d'**attentes élevées en matière de détection, de qualification des habitats et de justification des impacts dans les dossiers réglementaires.**

Cette formation a été conçue comme un **dispositif d'expertise ciblé**, visant à **sécuriser l'identification**, l'analyse écologique et l'interprétation des occurrences de *Dicranum viride* et *Buxbaumia viridis*. Elle fournit les **repères morphologiques, biologiques et écologiques indispensables** pour fiabiliser les diagnostics, apprécier l'état de conservation des populations et évaluer correctement les **enjeux réglementaires associés.**

En renforçant la maîtrise de ces espèces à forte valeur patrimoniale, la formation contribue directement à la **robustesse scientifique des études**, à la **sécurisation des décisions** et à la **qualité des réponses apportées aux services instructeurs.**

Quelques chiffres

Promotion 2025	Nombre de stagiaire	Taux de satisfaction	Taux de réussite
Automne	5	100%	100%

Objectifs pédagogiques

le stagiaire sera capable de :

- Identifier, sur le terrain et en laboratoire, *Dicranum viride* et *Buxbaumia viridis* à partir de leurs critères morphologiques.
- Être capable de distinguer ces espèces des taxons morphologiquement ou écologiquement proches, en limitant les risques de confusion.
- Être capable d'analyser les exigences écologiques et les principales menaces pesant sur ces espèces, au regard de leur statut de protection.
- Être capable d'intégrer la reconnaissance des bryophytes protégées dans la conduite d'études d'impact, de suivis et de diagnostics écologiques.

Contenu de la formation

- Espèces : *Dicranum viride*, *Buxbaumia viridis* – déplacement sur sites
- Identification et confusions possibles.
- Microhabitats forestiers (hêtraies, ripisylves, bois mort).
- Conservation, suivi et aspects réglementaires.
- Exercices pratiques sur le terrain

Méthodes pédagogiques

- Alternance de cours théoriques, de manipulations au laboratoire (loupe binoculaire et microscope), et de terrain;
- Mise en situation pratique avec exercices en autonomie progressive ;
- Discussions de cas concrets (réalisation d'inventaires, protocoles, mesures compensatoires, dossiers réglementaires, etc.).

Méthodes d'évaluation

- Exercice final de reconnaissance (matériel frais/sec et détermination in situ) ;
- Attestation de formation avec mention des compétences acquises.

Publics concernés

- Chargés d'études naturalistes
- Chargés de mission biodiversité
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bénévoles associatifs

Pré-requis

- Bases en bryologie indispensables
- Bases en botanique générale et en écologie des milieux naturels.
- Capacité à utiliser une loupe de terrain et à manipuler du matériel d'observation simple.



Formulaire d'inscription :
<https://forms.gle/Z4jQsZmWCywevPqs5>

Frais pédagogiques

Grille tarifaire fournie sur demande

Lieu de formation

Ecole de la Bryologie
Blassac, 43380 Haute-Loire

Clôture des inscriptions

le 02 février 2026 et
le 16 octobre 2026

Nombre de participants
8 maximum*

17-21
août 2026
28h

Les Sphaignes niveau 1 – Reconnaissance et bio-indication

Souvent traitées de manière simplifiée dans les diagnostics écologiques, les sphaignes constituent un groupe d'une complexité taxonomique certaine et d'un grand intérêt diagnostique.

Les **36 espèces reconnues en France métropolitaine** jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement hydrologique et biogéochimique des tourbières et conditionnent largement la caractérisation et la typologie des habitats humides.

La maîtrise des sphaignes est un préalable indispensable à toute analyse fine des habitats tourbeux : elles structurent les communautés, renseignent sur les gradients trophiques et hydriques, et permettent d'appréhender les trajectoires écologiques et l'état de conservation des milieux.

Leur utilisation comme bioindicateurs exige toutefois une connaissance rigoureuse des critères diagnostiques, de l'écologie spécifique des taxons et de leurs limites d'interprétation. Cette formation est **entièrement consacrée aux sphaignes** et constitue **le premier niveau d'un cycle structuré en deux volets**.

Elle vise l'acquisition de bases solides et opérationnelles en identification, écologie et analyse des peuplements, dans une perspective scientifique appliquée à la caractérisation des habitats et à la gestion conservatoire.

Objectifs pédagogiques

le stagiaire sera capable de :

- Reconnaître et distinguer les principaux groupes de sphaignes (Acutifolia, Cuspidata, Sphagnum, Subsecunda, etc.) sur la base de critères morphologiques et écologiques fiables.
- Comprendre le rôle écologique des sphaignes dans le fonctionnement hydrologique et trophique des milieux tourbeux et associés.
- Mettre en œuvre des méthodes d'observation, de prospection et d'identification *in situ* lors de sorties de terrain, en lien avec les objectifs d'expertise et de gestion.

Contenu de la formation

- Reconnaissance des grands groupes (Acutifolia, Cuspidata, Sphagnum, Subsecunda, etc.)
- Rôle écologique des sphaignes.
- Applications en bioindication (hydrologie, acidité, trophie).
- Sorties terrain et identification *in situ*.

Méthodes pédagogiques

- Alternance de cours théoriques, de manipulations au laboratoire (loupe binoculaire et microscope), et de terrain;
- Mise en situation pratique avec exercices en autonomie progressive.

Méthodes d'évaluation

- Exercice final de reconnaissance (matériel frais/sec et détermination *in situ*) ;
- Attestation de formation avec mention des compétences acquises.

Publics concernés

- Chargés d'études naturalistes
- Chargés de mission biodiversité
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bénévoles associatifs

Pré-requis

- **Bases en bryologie indispensables**
- Bases en botanique générale et en écologie des milieux naturels.
- Connaissances élémentaires sur le fonctionnement des zones humides et des habitats tourbeux.
- Capacité à utiliser une loupe de terrain et à manipuler du matériel d'observation simple.



Formulaire d'inscription :

<https://forms.gle/Z4jQsZmWCywevPos5>

Frais pédagogiques

Grille tarifaire fournie sur demande

Lieu de formation

Ecole de la Bryologie
Blassac, 43380 Haute-Loire
Clôture des inscriptions

le 17 juillet 2026

Nombre de participants

8 maximum*

24-28
août 2026
28h

BRYOPHYTES PROTEGÉES

Hamatocaulis vernicosus et bryophytes des tourbières basses

La formation dédiée à *Hamatocaulis vernicosus* et aux bryophytes des tourbières basses répond à un enjeu opérationnel pour les gestionnaires de sites Natura 2000 et d'espaces naturels protégés ainsi que les chargés d'études naturalistes confrontés à la conservation et à la gestion de milieux humides à forte sensibilité réglementaire.

Espèce protégée à l'échelle nationale et inscrite à l'annexe II de la directive Habitats, *Hamatocaulis vernicosus* est associée aux bas-marais dont la caractérisation conditionne la définition des enjeux, des objectifs de conservation et des mesures de gestion.

Conçue comme un dispositif d'expertise ciblé, la formation vise à sécuriser l'identification de *Hamatocaulis vernicosus* et des principales bryophytes associées, l'analyse de leurs exigences écologiques et l'interprétation des peuplements en lien avec le fonctionnement hydrologique et trophique des habitats. Elle fournit les repères morphologiques, écologiques et méthodologiques indispensables pour qualifier l'état de conservation des habitats, orienter les choix de gestion et suivre leur évolution dans le temps.

En renforçant la maîtrise de ces bryophytes indicatrices à forte valeur patrimoniale, la formation contribue à la qualité des diagnostics de sites, à la pertinence des documents d'objectifs et des plans de gestion, ainsi qu'à la solidité des échanges avec les services instructeurs.

Objectifs pédagogiques

le stagiaire sera capable de :

- Reconnaître et distinguer *Hamatocaulis vernicosus* et des principales bryophytes associées sur la base de critères morphologiques.
- Comprendre le rôle écologique de ces espèces dans le fonctionnement hydrologique et trophique des milieux tourbeux et associés.
- Mettre en œuvre des méthodes d'observation, de prospection et d'identification *in situ* lors de sorties de terrain, en lien avec les objectifs d'expertise et de gestion.

Contenu de la formation

- Reconnaissance d'*Hamatocaulis vernicosus* et des principales bryophytes associées.
- Applications en bioindication (hydrologie, acidité, trophie).
- Sorties terrain et identification *in situ*.

Méthodes pédagogiques

- Alternance de cours théoriques, de manipulations au laboratoire (loupe binoculaire et microscope), et de terrain;
- Mise en situation pratique avec exercices en autonomie progressive ;
- Discussions de cas concrets (réalisation d'inventaires, protocoles, mesures compensatoires, dossiers réglementaires, etc.).

Méthodes d'évaluation

- Exercice final de reconnaissance (matériel frais/sec et détermination *in situ*) ;
- Attestation de formation avec mention des compétences acquises.

Publics concernés

- Chargés d'études naturalistes
- Chargés de mission biodiversité
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bénévoles associatifs

Pré-requis

- Bases en bryologie indispensables.
- Bases en botanique générale et en écologie des milieux naturels.
- Connaissances élémentaires sur le fonctionnement des zones humides et des habitats tourbeux.
- Capacité à utiliser une loupe de terrain et à manipuler du matériel d'observation simple.



Formulaire d'inscription :
<https://forms.gle/Z4jQsZmWCywevP0s5>

Frais pédagogiques

Grille tarifaire fournie sur demande

Lieu de formation

Ecole de la Bryologie
Blassac, 43380 Haute-Loire

Clôture des inscriptions

le 17 juillet 2026

Nombre de participants

8 maximum*

05-08
octobre 2026
21h

BRYOPHYTES PROTÉGÉES

Orthotrichum rogeri et Orthotrichaceae

La formation dédiée à *Orthotrichum rogeri* et aux Orthotrichaceae répond à un enjeu opérationnel pour les bureaux d'études confrontés à des études en milieux forestiers.

Espèce **protégée à l'échelle nationale**, *Orthotrichum rogeri* est étroitement liée à des microhabitats spécifiques, souvent discrets, au sein de peuplements arbustifs et arborés. Sa détection et sa distinction d'espèces morphologiquement proches constituent un point de vigilance récurrent dans les études d'impact et les diagnostics écologiques.

Conçue comme un dispositif d'expertise ciblé, la formation vise à sécuriser l'identification de *Orthotrichum rogeri*, l'analyse de ses exigences écologiques et l'interprétation de sa présence au sein des peuplements d'Orthotrichaceae. Elle fournit les repères morphologiques, écologiques et méthodologiques indispensables pour fiabiliser les diagnostics, caractériser les habitats et limiter les risques de confusion taxonomique dans les dossiers réglementaires.

En renforçant la maîtrise de ce groupe à forte valeur patrimoniale, la formation contribue à la solidité technique des études, à la qualité des argumentaires produits et à la sécurisation des décisions transmises aux services instructeurs, dans une logique professionnelle exigeante.

Quelques chiffres

Promotion 2025	Nombre de stagiaire	Taux de satisfaction	Taux de réussite
Automne	5	100%	100%

Objectifs pédagogiques

le stagiaire sera capable de :

- Identifier, sur le terrain et en laboratoire, *Orthotrichum rogeri* et les autres espèces d'Orthotrichaceae à partir de leurs critères morphologiques
- Analyser les exigences écologiques et les principales menaces pesant sur cette espèce, au regard de son statut de protection.
- Intégrer la présence d'*Orthotrichum rogeri* dans la conduite d'études d'impact, de suivis et de diagnostics écologiques.
- Identifier, décrire et interpréter les peuplements d'Orthotrichaceae dans le cadre de diagnostics écologiques.

Contenu de la formation

- Espèces : *Orthotrichum rogeri* – déplacement sur site
- Identification et confusions possibles.
- Microhabitats forestiers
- Conservation, suivi et aspects réglementaires.
- Exercices sur le terrain

Méthodes pédagogiques

- Alternance de cours théoriques, de manipulations au laboratoire (loupe binoculaire et microscope), et de terrain;
- Mise en situation pratique avec exercices en autonomie progressive ;
- Discussions de cas concrets (réalisation d'inventaires, protocoles, mesures compensatoires, dossiers réglementaires, etc.).

Méthodes d'évaluation

- Exercice final de reconnaissance (matériel frais/sec et détermination in situ) ;
- Attestation de formation avec mention des compétences acquises.

Publics concernés

- Chargés d'études naturalistes
- Chargés de mission biodiversité
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Bénévoles associatifs

Pré-requis

- Bases en bryologie indispensables
- Bases en botanique générale et en écologie des milieux naturels.
- Capacité à utiliser une loupe de terrain et à manipuler du matériel d'observation simple.



Formulaire d'inscription :

<https://forms.gle/Z4jQsZmWCywevPos5>

Frais pédagogiques

Grille tarifaire fournie sur demande

Lieu de formation

Ecole de la Bryologie
Blassac, 43380 Haute-Loire

Clôture des inscriptions

le 02 mars 2026 et 16 octobre 2026

Nombre de participants

8 maximum*

Informations pratiques:

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez remplir le formulaire

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :
Examen final

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à SARL Pépin-Hugonnot ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage et compenser le temps de terrain. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :
AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 91 93, rue Henri Rochefort 91000 EVRY

01 60 76 11 00

mdph@cd-essonne.fr

CAP EMPLOI

2 ter avenue de France

91300 - Massy

Tel : 01 69 75 11 50

Contact :

Contact logistique et pédagogique :

Florine Pépin — 06 30 01 70 46 —

flopepin@gmail.com



Formulaire d'inscription :

<https://forms.gle/Z4jQsZmWCywevPos5>

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de SARL Pépin-Hugonnot en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, SARL Pépin-Hugonnot a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de SARL Pépin-Hugonnot, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « SARL Pépin-Hugonnot » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « SARL Pépin-Hugonnot » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « SARL Pépin-Hugonnot », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « SARL Pépin-Hugonnot ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « SARL Pépin-Hugonnot » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et

revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à « SARL Pépin-Hugonnot » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « SARL Pépin-Hugonnot », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « SARL Pépin-Hugonnot » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « SARL Pépin-Hugonnot » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « SARL Pépin-Hugonnot » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents,

sans un accord exprès de « SARL Pépin-Hugonnot ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« SARL Pépin-Hugonnot », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « SARL Pépin-Hugonnot » au Client. « SARL Pépin-Hugonnot » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « SARL Pépin-Hugonnot » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « SARL Pépin-Hugonnot » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « SARL Pépin-Hugonnot »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « SARL Pépin-Hugonnot » ou par voie électronique à : « SARL Pépin-Hugonnot ». En particulier, « SARL Pépin-Hugonnot » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « SARL Pépin-Hugonnot » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce du Puy-en-Velay sera seul compétent pour régler le litige.



